
Adresse du conseil général de la commune de Châtillon-sur-Aron à la Convention nationale, lors de la séance du 3 frimaire an III (23 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Châtillon-sur-Aron à la Convention nationale, lors de la séance du 3 frimaire an III (23 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 66;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19631_t1_0066_0000_3

Fichier pdf généré le 15/07/2019

g

[*Le conseil général de la commune de Châtillon-sur-Aron à la Convention nationale, Châtillon-sur-Aron, le 8 brumaire an III*] (10)

Citoyens Représentants,

Nous avons reçu votre adresse au peuple français, la proclamation en a été faite avec pompe, et elle a été accueillie à l'unanimité, elle a rétablie le calme dans les esprits, et déconcerté quelques factieux. Vous êtes nos Législateurs, nous ne reconnaissons que vous pour chef de l'état, que la représentation nationale pour point de ralliement, comme nous ne reconnaissons que le peuple pour souverain, nous jurons, de nous ranger sous vos ailes, et nous regarderons comme ennemis du peuple, tous ceux qui voudroient rivaliser avec vous.

Chaque jour, éclaire une faction chaque nuit cache un complot, les hommes de sang ont essayés d'ouvrir des précipices sous vos pas, un génie tutélaire s'est plut à en combler la profondeur.

Mais représentants, pourquoi avoir toujours des poignards à repousser, lorsque vous pouvez les briser à jamais, le peuple est à vos côtés, il se fait un devoir de se presser autour de vous, il est tems que de concert avec lui, vous fassiez justice des factieux qui nous ont persécuter, il est tems que le poids de la puissance dont il vous a investi écrase les traitres, il est temps enfin que vous fassiez sonner la dernière heure des conspirateurs.

Des méchants, ont osé avancer que le foyer de la contre-révolution étoit dans la Convention, quelle avoit mis le modérantisme à l'ordre du jour, que ce n'étoit plus le moment de délibérer, mais d'agir.

De toutes parts, des échots, ont repeté cette doctrine sacrilège, déjà les têtes de l'hidre altérée de sang (Robespierre (11)) sembloient vouloir se multiplier, se rapprocher....

... Représentants, votre courage les a abbatues. Votre énergie ne permettra pas qu'elles renaissent pour s'abreuver encore du sang innocent.

Lorsque le vœu de la France vous a revestu du caractère auguste de législateurs, ce n'a pas été pour attendre la mort sur les chaises curules, mais bien pour la donner aux scélérats. Vos ennemis sont ceux de la chose publique; vous n'attendrez pas qu'ils se rassemblent, qu'ils marchent en masse, et qu'ils vous assiègent dans le sanctuaire des lois; frappez les tandis qu'ils sont épars. C'est le cri du peuple, c'est le nôtre, vous avez été outragé, des lors nous l'avons été nous-mêmes, nous demandons vengeance. Et vive à jamais la Convention.

(10) C 328 (1), pl. 1446, p. 5. *Bull.*, 5 frim. (suppl.); *Moniteur*, XXII, 601.

(11) Rajout par un astérisque en bas de page.

Séance publique en la maison commune ce 8 brumaire an 3 de la république française une et indivisible.

RICHARD, maire, 14 autres signatures et la mention de deux membres qui ne savent signer.

h

[*La municipalité de Donzère aux représentants de la Convention, Donzère, s. d.*] (12)

Citoyens représentants,

Votre énergie le neuf fructidor [*sic*] a sauvé la République. Votre conduite soutenant vos décrets bienfaisans l'affermissent pour jamais. Continuer dignes représentants. Rester à votre poste; le salut de la République en dépend; que la justice et la probité soyent constamment à l'ordre du jour. Ne souffrir pas qu'aucune puissance s'élève à côté de la vôtre. Vous êtes les seuls mandataires du peuple, et il vous soutiendra. Pour nous, membres d'une petite commune qui n'a jamais dévié, nous vous jurons attachement inviolable, respect et soumission à la République une et indivisible.

BOUVIER, maire, CHASSONNOUS, PRIEUR, DUINTIN, officiers municipaux et 14 autres signatures.

i

[*Les citoyens composant le comité révolutionnaire de Lons-le-Saunier à la Convention nationale, Lons-le-Saunier, s.d.*] (13)

Citoyens représentants,

Ils ne sont plus ces nuages hideux formés par exhalaisons de la tyrannie et du crime, l'atmosphère de la liberté s'épure, grâces éternelles vous soient rendues.

Si Marseille s'écrie avec enthousiasme que votre énergie a sauvé le midi, le Jura doit vous dire, en expression de feu, qu'elle a relevé les têtes de vieux amis de la Liberté, déjà inclinées sous le fer des assassins de la Patrie.

Ici, représentants, le crime assassinoit aussi la vertu; ici, il appensantissoit particulièrement sur elle son sceptre de fer. Des hommes de sang et corrompus s'étoient arrogé la souveraineté du peuple; eux seuls étoient républicains, eux seuls pouvoient sauver et amener au port, le vaisseau de la République....

Mais ils ne sont plus ces tyrans subalternes: vos dignes collègues Besson, Foucher (du Cher), Sevestre et Pelletier, en proclamant vos sages décrets dans ce département, en ont fait justice. Représentants, le peuple du Jura arraché à l'oppression sous laquelle il gémissait depuis long-

(12) C 328 (1), pl. 1446, p. 9. *Bull.*, 5 frim. (suppl.); *Moniteur*, XXII, 601.

(13) C 328 (2), pl. 1454, p. 2. *Bull.*, 4 frim.